

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Cette adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre 2014 Je soussigné(e) Nom & Prénom: Code postal : Ville : Tél.:

Courriel:

O Adhère à l'association CHAMP-CONTRECHAMP pour l'année 2014 et deviens membre de fait de l'association. ▶ □ Adhésion 20 € / non défiscalisable ▶ ☐ **Je souhaite faire un don** en tant que particulier, au profit de l'association CHAMP-CONTRECHAMP Nouveau : l'association CHAMP-CONTRECHAMP est reconnue d'intérêt général et peut délivrer un reçu fiscal. 66% de votre don peut être ainsi déduit de vos impôts (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Exemple : si vous faites un don de 40€, votre dépense réelle est de 13,60€ car 26,40€ sont déduits de votre impôt. Chaque don, quel que soit son montant, est un soutien à la réalisation du Festival de Lasalle! □ 10€ □ 20€ □ 30€ □ 40€ □50€ **□60**€ □70€ □80€ □90€ Coût réel 6,80€ 10,20€ 13,60€ 17,00€ 20,40€ après réduction d'impôt : 3,40€ 23,80€ 27,20€ 30,60€ □100€ **□110**€ □ 120€ □130€ □140€ □150€ Coût réel 37,40€ 40,80€ 44,20€ 47,60€ 51,00€ après réduction d'impôt : 34,00€ □ autre montant ; je verse €



Merci de nous retourner ce bulletin signé, accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de :

association CHAMP-CONTRECHAMP - 58, rue de la Croix - 30460 LASALLE
60.17.99 - festivalde la salle @orange fr - http://www.festivalde la salle org

04 66 60 17 99 - festivaldelasalle@orange.fr - http://www.festivaldelasalle.org SIRET 450 499 447 00024 - APE 9499Z

_ Un reçu fiscal vous sera adressé pour la somme correspondant au don. _

Fait à : Signature :